



F.N.R.

FÉDÉRATION NATIONALE DE RAPATRIÉS

Association Loi Juillet 1901 JO du 14/01/70 n° 11 page 543
Ouverte à tous les rapatriés et à leurs amis métropolitains

Président d'Honneur
Le Général E. JOUHAUD (+)

Grenoble 1 Mai 2015

Cérémonie du dimanche 7 Juin 2015 au TOUVET

Madame, Monsieur

Chaque année, depuis 53 ans, nous nous recueillons pour cette journée du Souvenir, sur la tombe de Claude PIEGTS, le dimanche 7 juin 2015 à 11 heures, au cimetière du Touvet pour lui rendre hommage.

Réunis autour de la tombe de Claude PIEGTS, nous associons le Souvenir de ceux qui ont porté le sens du devoir.

- ° Le Sergent Albert DOVECAR
- ° Le Lieutenant Roger DEGUELDRE
- ° Le Colonel Jean Marie BASTIEN THIRY

Pour la paix des Mémoires ; il est indispensable qu'un travail, objectif, lucide et exhaustif soit poursuivi pour faire une juste place à toutes les Mémoires du conflit qu'a connu cette terre aimée d'Algérie. Pour cela il est nécessaire de ne pas occulter les détails connus. Il faut accepter l'Histoire dans sa globalité avec ses périodes d'ombres et de lumières

Pourquoi ces hommes sont-ils morts ?

Pour avoir voulu défendre un territoire français et ses populations en danger ?

Pour avoir aimé et servi la France ?

Leur choix, leur attitude mérite notre respect.

Nous comptons sur votre présence

A l'issue de la cérémonie, nous nous retrouverons autour du pot de l'Amitié
Il sera possible de prendre le repas sur place pour le prix de 30 euros par personne en nous confirmons **votre réponse avant le 28 mai 2015**

Au restaurant : « LE CARRE GOURMAND »
Angle Avenue Libération et de la Poste
38570 LE CHEYLAS

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments cordialement dévoués.

LE PRESIDENT,

DISTINCTION

Notre adhérent SANCHEZ Antoine vient d'être promu CHEVALIER dans la Légion d'Honneur

Toutes nos félicitations

M E N U

KIR AU CHAMPAGNE
GRATIN DE ST JACQUES AUX ASPERGES
PAVE DE RUMSTEACK EN CROUTE
FROMAGE BLANC
PALETTE DE DESSERTS
CAFE

VINS : VACQUERAS ROUGE – St TROPEZ ROSE

BULLETIN DE RESERVATION A NOUS RETOURNER
AVANT LE 28 MAI 2015

Madame, Monsieur

Participera au repas du 7 juin 2015

Ci-joint, un chèque de 30^e x =

à l'ordre de la FNR